

Evolution et hétérogénéité du revenu des producteurs français de lait vache

CHATELLIER V. (1) ; PERROT C. (2)

(1) INRAE, UMR SMART, 44300 Nantes

(2) IDELE, Département Economie, 75012 Paris

RESUME

Moyennant une valorisation des données statistiques du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), cette communication propose une analyse centrée sur la question des revenus des producteurs français de lait de vache. En se basant sur une moyenne pluriannuelle de 11 ans (2010 à 2020), la première partie montre que le résultat courant avant impôt (RCAI) par unité de travail agricole non salariée (UTANS) des exploitations laitières (25 100 euros en moyenne nationale en monnaie constante de 2020) est inférieur de 15% à la moyenne des exploitations agricoles ; elle souligne, de plus, que la dispersion de cet indicateur est moindre en production laitière que dans les autres orientations de production. En utilisant trois critères économiques, la seconde partie propose une typologie permettant de répartir les exploitations laitières selon huit classes de performances économiques. La troisième partie met en évidence que les années récentes sont marquées, comparativement au début des années 2000, par un plus grand étalement de la distribution des revenus des exploitations laitières françaises. Elle discute ensuite les facteurs clés qui expliquent la variabilité des revenus en se focalisant notamment sur le coût du système d'alimentation et la question des éventuelles économies d'échelle. La conclusion propose une courte réflexion sur les tendances récentes sur secteur productif laitier français.

Evolution and heterogeneity of the income of French cow's milk producers

CHATELLIER V. (1) ; PERROT C.

(1) INRAE, UMR SMART, 44300 Nantes

SUMMARY

Using statistical data from the Farm Accountancy Data Network (FADN), this paper proposes an analysis focused on the income of French cow's milk producers. Based on a multi-year average of 11 years (2010 to 2020), the first part shows that the family farm income per non-salaried agricultural work unit of dairy farms (25,100 euros on a national average in constant 2020 currency) is 15% lower than the average for all farms; it also emphasizes that the dispersion of this indicator is lower in dairy production than in other farming types. Using three economic criteria, the second part proposes a typology that divides dairy farms into eight economic performance classes. The third part highlights that recent years are characterized compared to the early 2000s, by a greater spread of income distribution on French dairy farms. It then discusses the key factors that explain income variability, focusing in particular on the cost of the feeding system and the question of possible economies of scale. The conclusion offers a short reflection on recent trends in the French dairy production sector.

INTRODUCTION

Le secteur laitier français n'a pas profité de la fin des quotas laitiers, ni du développement des échanges internationaux de produits laitiers (IDELE, 2022-a ; OCDE-FAO, 2021) pour dynamiser son offre intérieure de lait de vache, contrairement à d'autres pays dont par exemple l'Irlande (IDELE, 2021) ou la Pologne. En 2021, la collecte française de lait de vache s'est élevée à 24,2 millions de tonnes, soit un niveau inférieur de 4,3% à son record de l'année 2015. Il s'agit du plus bas niveau observé depuis 2013 (IDELE, 2022b), les cinq premiers mois de 2022 affichant encore un nouveau recul (-1,4% par rapport aux mêmes mois dans l'année 2021). L'amélioration de la productivité laitière des vaches ne compense donc pas, du moins au cours de la période récente, la baisse du cheptel de vaches laitières (3,52 millions de têtes en décembre 2021, soit -8,3% ou -310 000 têtes depuis décembre 2014). La répartition géographique de la collecte de lait de vache a, de son côté, fortement évolué (CNIEL, 2022). Ainsi, entre 2000 et 2020, elle a reculé de 31% en Nouvelle-Aquitaine et de 25% en Occitanie alors qu'elle a augmenté de 10% à 11% dans les trois régions de l'Ouest et en Hauts-de-France et de 9% en Bourgogne-Franche-Comté (FranceAgriMer, 2022). Le recul de la collecte nationale de lait de vache au cours des dernières années ne permet plus à la France de maintenir sa balance commerciale en produits laitiers qui est passée de 3,64 à 3,25 milliards d'euros entre 2015 et 2021 (Chatellier et Perrot, 2021).

Dans les débats portant sur l'avenir du secteur laitier français, il est souvent fait référence au fait que cette activité souffre de trois handicaps majeurs qui jouent négativement dans la dynamique des installations : i) la production de lait de vache est une activité exigeante en temps de travail qui implique une présence continue des éleveurs, alors que les conditions sociales sont jugées souvent plus acceptables dans d'autres productions agricoles (dont en céréales) ; ii) la rémunération des éleveurs est considérée comme insuffisante, ce d'autant plus si l'on considère les efforts fournis, les contraintes, les gains de productivité obtenus au fil des ans et l'importance des investissements réalisés en amont ; iii) le secteur laitier connaît régulièrement des crises économiques qui affectent durement la trésorerie des exploitations mais aussi le moral des éleveurs, comme cela fut le cas en 2009 et 2016.

Dans ce cadre, et moyennant l'utilisation des données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), cette communication est structurée en trois parties. La première présente un état des lieux sur le niveau des revenus des producteurs français de lait de vache. La deuxième propose une grille typologique qui permet de répartir les exploitations laitières en huit classes de performances économiques. La troisième montre que la distribution des revenus des exploitations laitières est plus étalée au cours des dernières années qu'au début des années 2000. En outre, elle développe des réflexions autour des facteurs explicatifs de la variabilité des revenus.

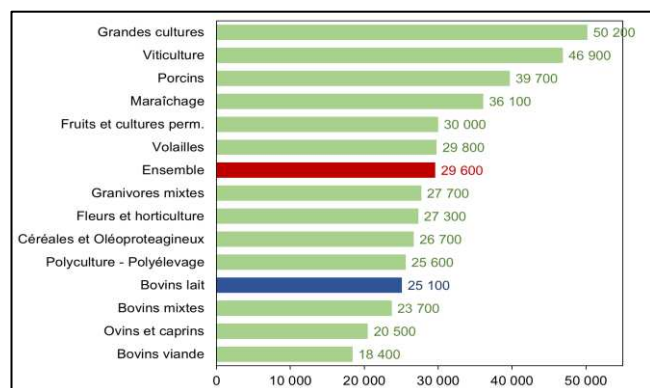
Les résultats présentés dans cet article sont issus de travaux réalisés en réponse à des appels d'offres du ministère de l'agriculture (parties 1 et 2 – projet Agr'Income développé par Piet *et al.*, 2021), de l'interprofession laitière et de FranceAgriMer (partie 3) lancés pour disposer d'éléments de diagnostic plus précis sur les niveaux de rémunération des producteurs agricoles, leur hétérogénéité, les facteurs explicatifs et les spécificités éventuelles associées au secteur laitier bovin.

1. LE REVENU (2010-2020) DES PRODUCTEURS FRANÇAIS SPÉCIALISÉS EN LAIT DE VACHE EN COMPARAISON DES AUTRES EXPLOITATIONS

Dans cette première partie, l'analyse portant sur le revenu des producteurs français de lait de vache est menée à partir des données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) français de la période 2010 à 2020 (soit sur 11 années ; les valeurs étant exprimées en monnaie constante de 2020). Seules exploitations laitières spécialisées (OTEX 4500) sont prises en référence.

L'analyse privilégie ici le résultat courant avant impôt (RCAI) par unité de travail agricole non salariée (UTANS). Cet indicateur permet de mesurer les performances liées à l'activité opérationnelle d'une entreprise en tenant compte notamment de sa politique financière (endettement et placements financiers) et en excluant l'impact des événements exceptionnels. Le RCAI, qui est la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier, permet de recenser toutes les charges et les produits d'une exploitation. Il est déterminé juste avant la déduction des cotisations sociales de l'exploitant et des impôts ; les charges salariales (salaires des employés et cotisations sociales liées) sont, en revanche, déjà déduites dans le RCAI.

Figure 1. Le RCAI par UTANS selon les OTEX en France : calcul réalisé sur 11 années de la période 2010-2020 en euros constants de 2020

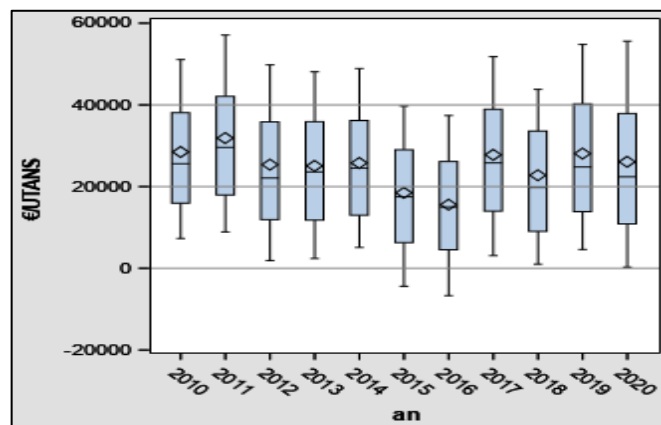


Sources : SSP - RICA France (2010-2020) / Traitement INRAE, SMART

Toutes exploitations agricoles confondues à l'échelle de la France, le RCAI par UTANS s'élève, en moyenne annuelle sur onze ans (2010 à 2020), à 29 600 euros (en monnaie constante de 2020). Ce niveau est supérieur de 15% à celui obtenu, en moyenne, par les exploitations bovins lait (25 100 euros). Parmi les 14 OTEX identifiées dans la figure 1, trois seulement présentent un niveau de revenu inférieur à celui des exploitations bovins lait : les exploitations bovines mixtes, ovins caprins et bovins viande. A l'autre extrême, les meilleurs niveaux de revenus sont dégagés par les exploitations spécialisées en grandes cultures (50 200 euros), en viticulture (46 900 euros) et production porcine (39 600 euros). Pour les exploitations françaises de bovins lait, le revenu moyen a fortement varié d'une année à l'autre. En raison d'une conjoncture difficile sur les marchés internationaux, et de la baisse induite du prix du lait payé au producteur, l'année 2016 a été la plus défavorable pour le RCAI par UTANS (15 600 euros). Ce montant est deux fois plus faible que celui observé

la meilleure année, à savoir celle de 2011 (31 900 euros) où les prix agricoles étaient comparativement élevés dans la plupart des produits agricoles. En 2020, le RCAI par UTANS est, en monnaie constante, légèrement inférieur à celui de 2010 alors que, pourtant, d'importants gains de productivité ont été observés au niveau du facteur travail. La production nationale de lait de vache a globalement peu évolué depuis cette date alors que le nombre d'exploitations a reculé de près d'un tiers (de 75 700 en 2010 à 50 200 en 2020 en considérant toutes les exploitations qui livrent du lait de vache, y compris les unités non spécialisées). Ces tendances indiquent que le RCAI rapporté à la valeur de la production agricole (y compris les aides directes) poursuit une tendance baissière : de 22% en 2010 à 16% en 2020.

Figure 2. La dispersion du RCAI par UTANS pour l'OTEX bovins lait entre 2010 et 2020 (euros constants de 2020)



Losange = valeur moyenne ; barre centrale = valeur médiane ; barre supérieure du rectangle = quartile supérieur ; barre inférieure = quartile inférieur ; les déciles inférieur et supérieur sont reliés au rectangle par des traits verticaux.

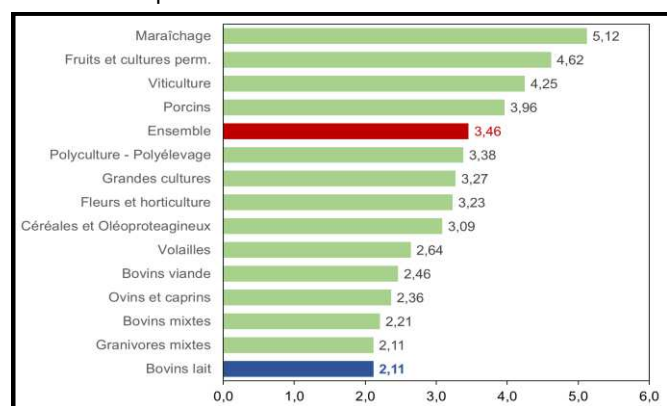
Sources : SSP - RICA France (2010-2020) / Traitement INRAE, SMART

Une analyse de la dispersion du RCAI par UTANS des exploitations bovins lait est conduite pour chaque année de la période 2000 à 2020 (figure 2). Pour chacune de ces années, dix valeurs sont indiquées sur la figure : la valeur moyenne et la valeur des 9 déciles (de P10, premier décile à P90, dernier décile). Plusieurs constats peuvent être tirés de cette distribution : i) la valeur du premier décile du RCAI par UTANS n'a jamais dépassé les 10 000 euros tout au long de la période, ce qui rappelle l'existence de faibles revenus structurels pour certaines exploitations, indépendamment d'ailleurs de la conjoncture de prix ; ii) la valeur moyenne est, tous les ans, plus élevée que la valeur médiane, ceci étant attribuable à l'impact sur la moyenne des plus hauts niveaux de revenus ; iii) les exploitations bovins lait bénéficiant des meilleurs revenus (P90 = 48 900 euros en moyenne par an sur la période, soit les 10% les meilleurs pour cet indicateur) atteignent des valeurs équivalentes à la moyenne des exploitations de grandes cultures.

Si la dispersion du RCAI par UTANS est un fait avéré pour les exploitations spécialisées en lait de vache (Figure 2), force est cependant de constater que celle-ci demeure moins grande que dans les autres OTEX étudiées (Figure 3). En effet, le ratio $[(P90-P10) / \text{Médiane}]$, calculée en moyenne sur 11 années, atteint 2,11 pour les exploitations spécialisées de bovins lait contre 3,46 pour l'ensemble des exploitations agricoles. Les écarts les plus importants sont obtenus en maraîchage (5,12), en arboriculture (4,62), en viticulture (4,25) et en production porcine (3,96). Cette moindre dispersion pour les exploitations bovins lait peut s'expliquer de différentes façons, dont : i) dans certaines productions, comme les cultures spéciales et la viticulture, les contrastes sont particulièrement forts entre les petites structures (exemple : ventes directes en maraîchage, petites fermes viticoles, etc.) et les grands domaines ou serres de plusieurs hectares ; ii) les deux crises (2009 et 2016)

observées dans le secteur ont provoqué un abandon d'activité dans les exploitations les moins solides économiquement ;
iii) très rares sont les exploitations laitières qui parviennent à dégager un RCAI par UTANS supérieur à 60 000 euros alors que cela est plus fréquent dans d'autres productions.

Figure 3. La dispersion du RCAI par UTANS [P90-P10 / Médiane] selon les OTEX en France - calcul réalisé sur 11 années de la période 2010-2020 en monnaie constante 2020



Sources : SSP - RICA France (2010-2020) / Traitement INRAE, SMART

2. UNE TYPOLOGIE POUR REPARTIR LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES EN HUIT CLASSES DE PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

Partant des données du RICA 2020, cette deuxième partie propose de répartir les exploitations bovins lait françaises en huit classes de performances économiques. Celles-ci sont déterminées en s'appuyant sur la combinaison des trois ratios suivants : (Chatellier, 2021).

- **R1 - La productivité du travail.** Ce ratio est calculé en rapportant la valeur de la production agricole d'une exploitation (subventions incluses) à sa main-d'œuvre totale (UTA).
 - **R2 - L'efficacité productive.** Ce ratio est calculé en rapportant la valeur de la production agricole (subventions incluses) au montant des consommations intermédiaires.
 - **R3 - La capacité à faire face à la dette.** Ce ratio est calculé en rapportant l'EBE au montant des annuités (frais financiers et remboursement du capital des emprunts).
- Pour chacun de ces trois ratios, une valeur médiane est calculée sur le champ des exploitations françaises de bovins lait. En 2020, les valeurs sont les suivantes : R1m = 134 900

euros ; R2m = 1,77 ; R3m = 2,34. Chaque exploitation de l'échantillon du RICA est ensuite positionnée dans l'une des huit classes en fonction de la valeur observée des trois ratios de l'exploitation (R1e, R2e, R3e). Ainsi, par exemple, les exploitations positionnées dans la classe 8 peuvent être considérées comme étant plus productives (signe « + » dans le tableau 1), plus efficaces et moins endettées.

Sur la base de cette méthode, les 39 810 exploitations françaises bovins lait sont distribuées en huit classes. Les 6 180 les plus performantes de la classe 8 (53 800 euros de RCAI par UTANS, soit le double de la moyenne) ont une surface agricole utile (115 hectares) et un cheptel (70 têtes) finalement pas très éloignés de la moyenne de l'OTEX (respectivement +15% et +6%). Elles sont moins dépendantes des aides directes (50% du RCAI) que les 5 960 exploitations de la classe 1 (400%), lesquelles sont pénalisées par un revenu très faible (4 500 euros de RCAI par UTANS). Ces écarts performances économiques (Tableau 1) sont une incitation à mieux identifier et comprendre les facteurs qui interfèrent dans la variabilité des revenus.

3. LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA VARIABILITÉ DU REVENU

En 2017, la filière laitière française s'est engagée dans une démarche ambitieuse de « responsabilité sociétale ». L'un des axes de son plan de filière, intitulé « France Terre de lait », concerne la performance économique et sociale du secteur. Ce plan vise notamment à améliorer la capacité de la filière à rémunérer justement chaque acteur impliqué. En effet, en moyenne sur dix ans, un peu moins de 40 % des producteurs français de lait de vache ont dégagé, au niveau de leur atelier laitier, un RCAI par UTANS (ici net de charges sociales) supérieur ou égal au salaire net médian français (environ 1 800 €/mois). Afin d'améliorer ce niveau de rémunération, de nombreux efforts sont portés sur la création de valeur par l'augmentation de la valorisation du lait et des produits laitiers. En parallèle, la filière a souhaité aussi travailler sur l'autre levier, celui de la maîtrise des charges. Dans ce cadre, l'Institut de l'Élevage et ses partenaires (BTPL, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire) ont réalisé une étude (Institut de l'Élevage et al., 2021) pour FranceAgriMer et le CNIEL afin d'évaluer son rôle dans la dispersion des résultats des exploitations laitières. Dans une deuxième phase non présentée ici, cette étude propose une démarche et des leviers concrets permettant d'améliorer cette maîtrise sur les principaux postes de charges.

Tableau 1. Les caractéristiques structurelles et économiques moyennes des exploitations laitières spécialisées françaises selon huit classes de performances économiques en 2020

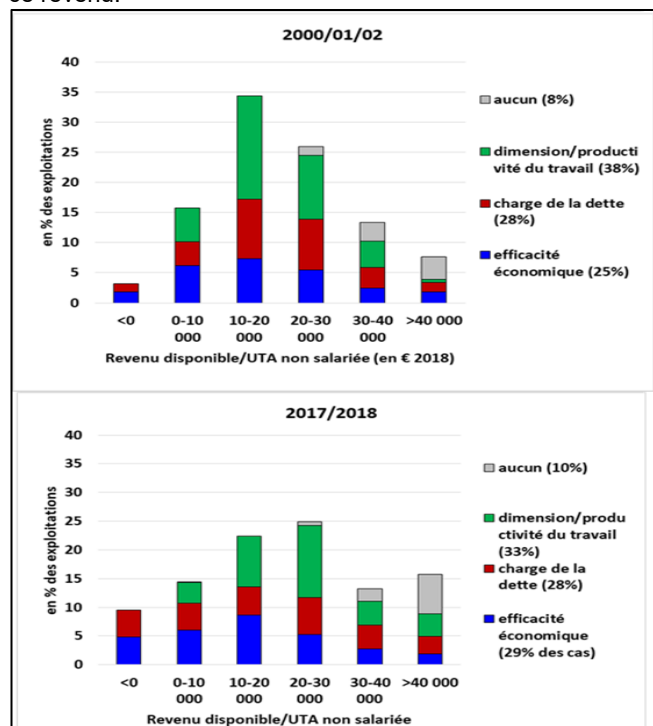
Classes	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
R1 (productivité)	-	-	-	-	+	+	+	+	
R2 (efficacité)	-	-	+	+	-	-	+	+	
R3 (endettement)	-	+	-	+	-	+	-	+	
Nombre d'exploitations	5 960	3 350	3 120	7 480	7 740	2 870	3 110	6 180	39 810
Unités de travail agricole	1,83	1,58	2,45	2,10	1,95	1,65	2,22	1,77	1,94
- dont % UTA salariée	12%	11%	28%	17%	18%	11%	19%	11%	16%
Vaches laitières	53	45	59	51	83	74	94	70	66
Superficie agricole (ha)	83	66	96	84	113	108	130	115	99
Subventions (€)	29 300	26 800	39 500	36 300	36 000	34 500	44 400	42 100	36 000
Subventions / UTA	16 000	16 900	16 100	17 300	18 500	20 900	20 000	23 800	18 600
Subventions / RCAI	402%	117%	97%	74%	139%	67%	71%	50%	85%
Production agricole* (€)	176 600	149 500	236 900	194 800	356 400	306 500	389 000	312 500	264 500
Production agricole / UTA	96 500	94 600	96 700	92 800	182 800	185 800	175 200	176 500	136 300
Production agricole / Cl	1,49	1,60	2,13	2,15	1,52	1,59	1,95	2,10	1,77
EBE par UTANS (€)	23 800	30 000	51 500	46 900	57 000	61 600	83 900	87 100	54 900
EBE / Annuités	1,14	3,68	1,82	4,37	1,36	3,25	1,48	3,60	2,11
RCAI (€)	7 300	22 900	40 600	49 300	26 000	51 800	62 700	84 500	42 300
RCAI / UTANS	4 500	16 400	23 100	28 200	16 300	35 300	35 100	53 800	26 100
RCAI / Production agricole	5%	19%	21%	31%	8%	19%	18%	31%	19%

Sources : SSP - RICA France 2020 / Traitement INRAE, SMART

3.1 Un étalement, avec la sortie des quotas laitiers, de la distribution des revenus disponibles

La première partie de cette étude a pour but, d'une part, de hiérarchiser les facteurs limitants du revenu des exploitations laitières (cf. encadré) et, d'autre part, d'identifier la place relative occupée par les coûts de production. Cette étude a été réalisée à partir du RICA pour les exploitations laitières, qu'elles soient spécialisées ou non ; le spectre couvert est donc ici plus large que celui privilégié dans les parties 1 et 2. Une première étape de ce travail a consisté à rejouer une analyse lancée en pleine période d'application des quotas sur un sujet proche (Perrot et al ; 2005). Elle étudie, pour les exploitations laitières (Figure 4), la dispersion du revenu disponible par UTANS (en euros constants de 2018) entre deux périodes éloignées : 2000-01-02 (calcul sur trois années) et 2017-18 (calcul sur deux années). Le revenu disponible est un indicateur qui diffère du RCAI par le fait qu'il déduit non pas les amortissements mais le remboursement du capital et que, surtout, les charges sociales de l'exploitant sont déduites.

Figure 4. Répartition des exploitations laitières selon les classes de revenu disponible par UTANS et facteur limitant de ce revenu.



Source : Agreste RICA - Traitement Institut de l'Elevage

Entre les deux périodes, un étalement de la distribution est clairement observé (Figure 1). Ainsi, le quartile inférieur (10 700 euros en 2017/18) a reculé de 14%, alors que le quartile supérieur (32 800 euros en 2017/18) a progressé de 17%. De même, la proportion d'exploitations ayant un revenu négatif est passée de 3 % à 10 %. Il s'agit d'exploitations qui souffrent d'une insuffisance de produits par rapport à des charges en forte croissance et qui semblent donc pour l'instant raté leur sortie des quotas laitiers. A l'inverse les profils d'exploitations dégagant les plus forts revenus sont variés à l'exception presque totale d'exploitations laitières du Massif Central : fortes croissances laitières profitables en zone de plaine ; exploitations de polyculture-élevage à forte productivité ; exploitations en croisière sous SIQO (AB ou AOP des montagnes de l'Est). Concernant l'origine de cette dispersion, la méthode mise en œuvre pour identifier le facteur limitant intra-type d'exploitation indique que les explications sont désormais davantage à rechercher (29% des cas en 2017/18, +4%) dans une moindre efficacité économique ou maîtrise des charges, particulièrement en cause dans les revenus les plus faibles.

Encadré 1. Définition du facteur limitant. L'analyse consiste à identifier le facteur qui limite le plus le résultat par rapport aux exploitations comparables.

Analyse du revenu disponible d'exploitation à partir des trois facteurs suivants : le Produit Brut par UTANS (PB/UTANS) ; l'efficacité économique (EBE/PB) ; le service de la dette (annuités et frais financiers court terme/PB). Détermination de l'équation suivante : Revenu disponible/UTANS = PB/UTANS x (EBE/PB – Annuités & frais financiers court terme /PB).

Le facteur limitant est le facteur qui, ramené à la valeur de sa moyenne pour le même type d'exploitation, procurerait, toutes choses égales par ailleurs, la plus forte hausse de Revenu Disponible/UTA non salariée.

Analyse du résultat courant de l'atelier laitier à partir de l'équation à sept facteurs : Résultat de l'atelier lait/UTANS = Volume de lait / UTANS x ((Prix du lait + Coproduit viande/1 000 l + Aides/1 000 l) – (Coût du système d'alimentation + Coût bâtiments, équipements et salaires + Autres charges/1 000 l)).

Le facteur limitant est le facteur qui, ramené à la valeur de sa médiane (préférée à la moyenne dans cette 2^{ème} analyse plus précise car moins sensible aux valeurs extrêmes) pour le même type d'atelier laitier, procurerait, toutes choses égales par ailleurs, la plus forte hausse de Résultat Courant de l'atelier/UTANS affectée aux bovins lait.

3.2 Le coût du système d'alimentation est le premier facteur limitant des résultats d'atelier

Une méthode comparable peut être utilisée pour analyser non plus le revenu disponible par UTANS, mais le RCAI de l'atelier lait par UTANS affectée aux bovins lait.

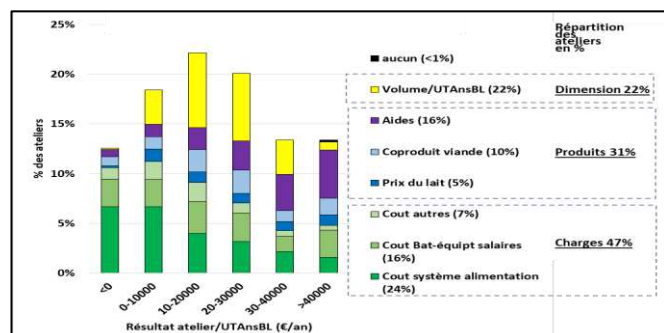
Le facteur limitant le plus fréquent est celui de la maîtrise des charges, laquelle apparaît en premier dans 47% des cas. Pour les classes de faibles revenus (moins de 10 000 euros), ce poids est encore plus élevé (Figure 5). Cette situation tient principalement (24% sur les 47%) à un coût plus élevé du système d'alimentation (achats d'aliments + coûts liés à la production d'aliments sur des surfaces dédiées aux animaux : engrais, semences, frais de mécanisation, fermage et mise à disposition). Ce point faible de la France par rapport aux pays voisins d'Europe du Nord avait déjà été identifié dans des travaux antérieurs (Institut de l'Elevage, 2019). En France, l'autonomie alimentaire des systèmes de production, qui est obtenue avec des fourrages cultivés, récoltés, et distribués mécaniquement (et non avec de l'herbe prélevée par les vaches au pâturage comme en Irlande), coûte cher ou, du moins, n'est pas assez rémunérée par le marché (pas de valorisation de cette caractéristique au niveau de l'acte de consommation). Le coût en bâtiments-équipements-salaires intervient pour 16% sur les 47%. Pour les exploitations ayant de faibles revenus, une moindre saturation des bâtiments-équipements est en cause. Pour celles à hauts niveaux de revenus, c'est un recours plus important à de la main d'œuvre salariée.

Les produits rapportés aux 1000 litres jouent, quant à eux, le rôle de facteur limitant dans 31% des cas. Le niveau d'aides par litre est un élément premier (16% sur les 31%), notamment pour les exploitations à hauts niveaux de revenus. Cela tient au fait que, dans ces structures, la hausse de production laitière s'est faite sans surfaces additionnelles (ce qui a dilué mécaniquement les aides rapportées aux volumes de lait produits). Le coproduit « viande » arrive ensuite (avec 10% sur les 31%) dans des cas de moindre maîtrise des problèmes de reproduction et de mortalité. Le prix du lait n'intervient qu'en dernier dans cette hiérarchie établie pour une année donnée. Le prix du lait est cependant un facteur explicatif majeur de la variabilité des revenus d'une année à l'autre. De 2005 à 2019, la corrélation entre le prix du lait moyen et le résultat moyen d'atelier par UTANS est de 0,79 en plaine (conventionnel) et de 0,77 en montagne (hors montagnes de l'Est). Pour une année donnée, en particulier pour les ateliers laitiers conventionnels de plaine, la variabilité du prix payé est finalement assez modérée : en 2017/18, 50% des exploitations sont entre -10 et +10 euros par 1 000 l par rapport à la médiane et 80% entre -16 et +26 euros par 1 000 l. Cette variabilité s'est même légèrement réduite par rapport à 2005-2009, sauf en 2015/16. Ce constat est lié au fait que les plus gros

transformateurs ont acheté le lait conventionnel à des prix très proches et que l'écart récent qui apparaît avec certains collecteurs de moindre taille ne concerne pas assez de producteurs pour être perceptible.

La taille de l'atelier laitier (volume de lait par UTANS) joue le rôle de facteur limitant dans 22% des cas. Ce cas de figure est plus fréquent parmi les exploitations dégagant des revenus intermédiaires.

Figure 5. Répartition des ateliers laitiers en fonction du résultat d'atelier par UTANS affectée aux Bovins lait et facteur limitant (intra-type) de ce résultat.



Source Agreste RICA – traitement Institut de l'Élevage (éch. ct 2017-18, 1 248 exploitations laitières spécialisées ou non, 45 577 extrapolées)

3.3 Les économies d'échelle mettent en difficulté une partie des petites exploitations

Cette nouvelle étude a confirmé l'existence d'économies d'échelle, mesurables dans le contexte français depuis le début de la sortie progressive des quotas laitiers (2007). Le coût de production du lait diminue avec la taille de l'atelier mais de façon non linéaire. Si on ne tient pas compte de la charge calculée pour rémunérer le travail des exploitants, la diminution s'arrête vers 400 000 l en plaine et 300 000 l en montagne. En raison de ces économies d'échelle, les exploitations qui intègrent un jeune agriculteur (< 40 ans) parviennent à obtenir des coûts de production proches de la moyenne ; ces exploitations étant en effet nettement plus grandes : 70% des installations se faisant en GAEC. En revanche, à taille égale, leurs coûts sont supérieurs du fait des investissements réalisés pour relancer le cycle de vie de l'exploitation. La situation est plus délicate pour une partie des plus petites exploitations produisant du lait conventionnel en plaine ou en montagne. Certaines parviennent à garder un système économe comme le montrent les déciles et quartiles inférieurs du coût de production. Mais les valeurs médianes et supérieures de cette distribution montrent que la majorité peine à maîtriser une partie des coûts, en particulier pour les achats d'aliments (le coût unitaire est plus élevé quand il est livré en petite quantité au fond d'une vallée) ou les frais de mécanisation (les machines adaptées aux tailles moyennes des exploitations sont surdimensionnées pour les petites exploitations et leurs coûts d'utilisation sont moins dilués).

DISCUSSION - CONCLUSION

L'évolution de la collecte laitière est hésitante en France depuis la sortie des quotas laitiers (mars 2015). Une période baissière plus nette semble être engagée depuis le début de 2020 et concerne également la Bretagne (1^{ère} région avec 1/5^{ème} du lait français). Les explications sont multiples. La phase de sortie des quotas s'est étalée sur une longue période en France pendant laquelle les trois quarts des exploitations laitières restantes étaient en croissance ce qui permettait de compenser un taux de disparition élevé des exploitations (de l'ordre de 4% par an, avec +/-1% suivant les périodes). Ce taux d'exploitations en croissance est en train de redescendre vers 50%. Cette croissance passait en particulier par une

augmentation du nombre des ateliers de grande taille. Ainsi, le pourcentage de vaches laitières élevées dans des étables de plus de 100 têtes est passé de 11% en 2010 à 33% en 2019 (un niveau qui se rapprochait progressivement du seuil des 50% dépassés dans la plupart des grands pays de l'UE). Depuis 2019, le rythme d'apparition de ces grandes structures a été divisé par trois, sous l'effet : i) d'une pénurie de main d'œuvre non salariée (difficultés à remplacer les associés âgés des GAEC) et salariée (le secteur affiche un des niveaux de salaires les plus bas de l'agriculture française) ; et, ii) du coût des équipements alternatifs (robots) au vu de la rémunération offerte par la production laitière en France. Celle-ci est plus faible qu'ailleurs en UE, et plus faible qu'en grandes cultures qui attirent les exploitations de polyculture-élevage qui produisent le tiers du lait en zone de plaine. Dès avant la guerre en Ukraine, mi-2021, la hausse du prix des intrants (énergie, engrais et aliments) a pris l'allure d'un « rallye » avec le prix du lait. En France, l'augmentation du prix du lait a été plus tardive et, à la mi 2022, elle est bien moins prononcée que dans les autres pays de l'UE qui bénéficient de la flambée du prix des commodities laitières, comme toujours en pareil cas. Après avoir baissé, l'indicateur MILC (Marge Ipampa Lait de vache sur Coût total indicé par litre de lait) s'est rétabli, écartant pour l'instant une crise laitière comme en 2009 ou 2015/16, mais à un niveau moyen insuffisamment stimulant. Le niveau futur de la production laitière française est sous l'influence de nombreux facteurs (économiques, sociaux, politiques, environnementaux, climatiques, ...) et des collecteurs-transformateurs qui, dans le cadre du basculement du régime des quotas à un régime de concurrence, impriment des dynamiques de plus en plus différentes sur le territoire. Sans une modification substantielle des niveaux de rémunération permis (pour embaucher et/ou investir), les projections tendanciennes (-441 000 vaches laitières entre 2021 et 2030) réalisées pour le CNIEL, en intégrant la démographie agricole et les comportements de croissance, sont probables. De plus, si les intrants restent chers, cette réduction des effectifs ne devrait être compensée, en termes de collecte, que de manière partielle par des gains de rendement laitier. Ce dernier est resté modéré en France par rapport à d'autres pays en lien avec la stratégie d'autonomie alimentaire indiquée précédemment. L'incitation à l'intensification devrait être faible sauf si le prix du lait se redresse durablement en France ou si la restructuration est très forte mais avec dans ce cas, moins d'exploitations, de vaches et de volume de lait.

Chatellier V., 2021. L'hétérogénéité des revenus des actifs non-salariés dans l'agriculture française. *Economie Rurale*, n°378, 57-75.

Chatellier V., Détang-Dessendre C., Dupraz P., Guyomard H., 2021. Revenus agricoles, aides directes et future PAC. *INRAE Productions Animales*, 34(3), 173-190. [PDF]

Chatellier V., Perrot C., Béguin E., Moraine M., Veyssset P., 2021. Compétitivité et emplois à la production dans les secteurs bovins français. *INRAE Productions Animales*, vol 33 (4), 261-282. [PDF]

CNIEL, 2022. L'économie laitière en chiffres, 203 p. [PDF]

FranceAgriMer, 2022. Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles – bilan 2021, perspectives 2022. Rapport, 140 p. [PDF]

IDELE, 2019. L'Europe laitière du Nord dans l'après-quotas [Dossier Economie de l'élevage, 502, 44 p.](#)

IDELE, BTPL, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2021. Structure et évolution des coûts de production en élevages laitiers. [FranceAgriMer, Les études, 23 p.](#)

IDELE, 2021. Les filières lait et viande en Irlande. *Dossier Economie de l'Elevage*, n°524, 35 p. [PDF]

IDELE, 2022a. Marchés mondiaux des produits laitiers. *Dossier Economie de l'Elevage*, n°530, 40 p. [PDF]

IDELE, 2022b. Dossier annuel bovins-lait. *Dossier Economie de l'Elevage*, n°527, 40 p. [PDF]

OCDE-FAO, 2021. Perspectives agricoles 2021-2030, 364. [PDF]

Perrot C., Reuillon J.-L., Charroin T., 2005. Etude des déterminants de la rémunération du travail en élevage laitier. [Institut de l'Elevage – INRA, Renc. Rech. Ruminants, 2005, 12, 23-26](#)

Piet L., Chatellier V., Delame N., Desjeux Y., Jeanneaux P., Laroche-Dupraz C., Ridier A., Veyssset P., 2021. Hétérogénéité, déterminants et soutien du revenu des agriculteurs français. Notes et Etudes Socio-Economiques, n°49, 5-40. [PDF]